

Compte rendu. du CTPD du 22 décembre 2010

A l'ordre du jour de cette réunion :

➤ Bilan et fonctionnement des SIP, accueil fiscal de proximité et PRS.

➤ Généralisation des règles de vie quotidienne aux trésoreries.

➤ Question diverses.

L'ensemble des documents de travail du CTPD sont consultables sur le site CGT Finances Publiques 65 :

Préambule :

Les organisations syndicales avaient décidé de boycotter le CTP emploi du matin re-convoqué après l'envahissement du CTP emploi le 15 décembre dernier.

Les 13 suppressions d'emplois assumées par la Direction sont réparties de la manière suivante :

GESTION FISCALE 8 SUPPRESSIONS D'EMPLOIS	GESTION PUBLIQUE 5 suppressions d'emplois.
<p><u>9 emplois de catégorie C supprimés :</u> 1 emploi conservation des hypothèques, 2 emplois dans les services de la Direction, 1 emploi au CDIF de Tarbes, 1 emploi au SIP de Tarbes, 2 emplois au SIE de Tarbes, 1 emploi au SIE de Lannemezan, 1 emploi au SIE de Lourdes.</p> <p><u>3 emplois de catégorie B supprimés :</u> 1 emploi B géomètre au CDIF de Tarbes, 1 emploi B résidence SIP au SIP/SIE de Lourdes, 1 emploi B au SIP de Tarbes.</p> <p><u>Plan de requalification :</u> 1 emploi de catégorie A est créé dans les services de la DDFIP financé par la suppression de l'emploi C au SIE de Tarbes. 1 emploi de catégorie B créé au SIE de Tarbes financé par la suppression de l'emploi C au SIE de Tarbes. 2 emplois de catégorie B EDRA financés par la suppression de l'emploi C du SIE de Lannemezan et de l'emploi C du SIE de Lourdes.</p>	<p><u>4 suppressions d'emplois B et C .</u> 0,5 emplois supprimés à la trésorerie de Vielle Aure. 1,5 emploi supprimé au service Dépense de la DDFIP. 0,5 emplois supprimés au secrétariat de Direction. 0,5 emplois supprimés au service informatique.</p> <p>1 emploi supprimé DDFIP réservé régisseur cité administrative.</p> <p>+ 1 suppression d'emploi de catégorie A</p> <p><u>Emplois implantés :</u> +0,5 emploi implanté à la trésorerie de Trie sur Baise. +0,5 emplois implanté à la trésorerie de Rabastens. +1 emploi implanté à la trésorerie de Tarbes Municipale (à noter que l'ORE de cette dernière recense 17 emplois et que la Direction propose royalement d'implanter 15,5 emplois, masquant de fait la réalité des vacances d'emplois du poste qui se chiffrent donc à l'heure actuelle à 2,5 emplois et non à 1,5 comme la proposition Directionnelle le laisse entendre).</p>

Pour plus de détails : Consulter le site CGT Finances Publiques 65 :

① Point d'étape des SIP, accueil fiscal de proximité et PRS (documents de travail consultable sur le site CGT) :

La CGT a indiqué que le document remis par l'administration n'était pas bien évidemment un diagnostic partagé, ni même un document contradictoire puisqu'il ne prenait pas en compte l'expression des agents sur leur vécu quotidien et qu'il livrait un panorama très partiel de la situation.

Les points suivants ont été abordés :

➤ Accueil physique des usagers :

La CGT a indiqué qu'une grande partie des agents du SIP de Tarbes consultés se plaignaient d'un défaut d'organisation au niveau de l'accueil généraliste et d'un manque d'appui technique (éléments qui avaient déjà été relevés lors du CT du 1^{er} juillet 2010).

A la suite d'une réunion de service du 7 décembre 2010 au SIP de Tarbes, les agents ont exprimé de fortes inquiétudes sur une modification du mode de fonctionnement de l'accueil généraliste (actuellement : 5 agents titulaires, 1 B et 3 C de la filière fiscale et 1 B de la filière gestion publique) qui conduirait à installer un 2^{ème} agent permanent au niveau des box d'accueil avec instauration d'un tour de rôle pour les agents devant intervenir en appui.

La Direction a indiqué que ce mode d'organisation n'était pas à l'ordre du jour et qu'elle ferait un nouvel appel au volontariat pour l'accueil généraliste. Cet appel au volontariat a été demandé par l'ensemble des organisations syndicales présentes.

Aucune réponse n'a par contre été donnée aux interrogations sur l'organisation du premier accueil au niveau du guichet du centre des finances de Tarbes.

De plus, les services sont confrontés à Tarbes, Lourdes et Lannemezan à une augmentation très importante des demandes de recours gracieux, signe d'ailleurs de la dureté de la crise économique et sociale actuelle (sur le seul site de Tarbes, ces demandes sont en augmentation de 16 % [3 274 demandes en 2010 contre 2 824 en 2009] , l'augmentation au niveau national est de 10 %)

Au delà des problèmes d'organisation la CGT a relayé l'extrême inquiétude des agents compte tenu de la vague de suppressions d'emplois et de départs en retraite programmés en 2011.

Sans être exhaustifs citons : 4 départs au SIP de Lourdes en 2011 (l'équipe chargée de la saisie des déclarations passerait de 8 à 4 agents), mutation d'un agent à temps plein au secteur Pays de Bigorre (4 700 articles à répartir sur les restants) , 1 départ en retraite au niveau de l'accueil généraliste du SIP de Tarbes, etc....

Le niveau de départ en retraite prévisible dans le département se situe en 2011 entre 22 et 28 agents (voir détail sur le site CGT).

La CGT a demandé à ce titre à ce que l'état prévisionnel fourni par l'administration fasse l'objet d'une ventilation par services pour mieux mesurer l'impact de l'hémorragie.

La Direction, dans une comparaison que l'on pourra qualifier d'hasardeuse, a donné les urgences hospitalières en exemple d'un mode de fonctionnement moderne des services publics sur le principe du front office généraliste et du back office spécialisé.

Pour qui est au fait de la réalité de l'hôpital public (voir les multiples témoignages de l'urgentiste Patrick Pelloux sur le sujet) , l'image choisie n'a pas de quoi enthousiasmer, tant les urgences hospitalières souffrent aujourd'hui cruellement de 2 décennies de suppressions de lits et d'absence de moyens humains à l'hôpital public.

>Accueil fiscal de proximité :

Le document remis révèle une utilisation très contrastée de GAIA Guichet puisque 3 trésoreries sur 21 concentrent 75 % des dossiers GAIA.

La sous utilisation de l'application, que l'on retrouve d'ailleurs au niveau national, s'explique en grande partie par sa lourdeur selon l'administration.

La CGT a relevé que la situation des trésoreries y était également pour beaucoup et qu'à l'image d'une trésorerie comme Bagnères (proche d'un niveau de fréquentation du SIP de Lannemezan) avec des pointes journalières à 140 ou 150 personnes lors de l'échéance de foncier, il était impossible de demander à l'agent chargé du recouvrement de prendre en charge également l'application GAIA (rappelons qu'il y a encore 2 ans, il y avait 3 agents chargés en tout ou partie du secteur recouvrement à Bagnères).

Par contre, le niveau de fréquentation global des trésoreries de proximité recensé sur la période du 9.08.2010 au 26.11.2010 démontre, s'il en était besoin, l'utilité de ce réseau (10 000 usagers se sont déplacés en trésoreries) et de l'impérieuse nécessité de lui donner les moyens de fonctionner. Qui plus est, et de l'avis même de l'administration , le comptage effectué est sans doute en dessous de la réalité de fréquentation.

Pour la CGT il est clair que la mise en place de GAIA n'est pas la réponse appropriée aux besoins des usagers. La proximité avec l'utilisateur ne peut exister que par la présence humaine et tous les artifices informatiques n'y changeront rien.

>Intervention de l'équipe EDAR :

Interventions EDAR	2010 : 1er semestre		2010 : du 01/07 au 30/11	
	Nombre d'agents ERD sollicités	Nombre de jours d'intervention	Nombre d'agents ERD sollicités	Nombre de jours d'intervention
SIP LANNEMEZAN	1	66	1	43,00
SIP LOURDES	3	38	2	34,50
SIP TARBES	1	10	2	45,50
Total SIP		114		123,00
Total général		766		593
% utilisation SIP		14,88%		20,74%

La CGT a indiqué que ce simple décompte montrait toutes les limites de ce point d'étape.

En effet, un comptage ne suffisait pas à mesurer l'impact de la création des SIP à effectifs réduits. En effet, il convient de rappeler qu'au départ, l'administration avait envisagé de ne pas affecter l'équipe EDAR au niveau des SIP et que la réalité du terrain et l'action des agents la ramenèrent à la raison.

Cette utilisation de l'équipe EDAR devait, selon la Direction, prendre fin progressivement en 2011.

Là encore, la réalité du terrain a parlé et les équipes EDAR seront reconduites au minimum dans les mêmes conditions pour l'ensemble de l'année 2011.

Quant aux effets collatéraux, ils sont absents du constat directionnel. Les demandes de renfort des trésoreries non satisfaites (à un niveau record en cette fin d'année 2010) témoignent des difficultés extrêmes que traverse le réseau des trésoreries de proximité.

La CGT a également indiqué que l'équipe EDAR était en attente depuis plus d'un an d'une réunion de pilotage qui s'apparente malheureusement chaque jour un peu plus à l'Arlésienne.

>Le Guichet fiscal unifié :

Du 9.08.2010 au 26.11.2010, le recensement de la fréquentation des différents sites du département a été le suivant :

SEMAINES	32 à 35	36 à 39	40 à 43	44 à 47	TOTAL
SIP					
Tarbes	2755	2980	2863	3911	12509
Lourdes	1875	2147	1868	2569	8459
Lannemezan	623	824	673	759	2879
TOTAL SIP	5253	5951	5404	7239	23847
TRESORERIES					
Argelès-Gazost	172	259	431	362	1224
Bagnères-de-Bigorre	444	573	938	848	2803
Arreau-Bordères	172	219	221	318	930
Barthe de Neste	64	83	68	77	292
Castelnau-Magnoac	84	168	248	150	650
Loures-Barousse	58	56	82	103	299
Luz-Saint-Sauveur	28	38	104	153	323
Maubourguet	36	26	28	46	136
Ossun	109	97	174	125	505
Rabastens	49	73	87	81	290
Saint-Laurent	118	205	226	179	728
Tournay	115	128	42	110	395
Trie-Sur-Baïse	54	86	42	37	219
Vic-En-Bigorre	137	101	82	108	428
Vielle-Aure	79	144	86	359	668
TOTAL TRESORERIES	1719	2256	2859	3056	9890

La CGT a demandé à ce que ces données soient complétées pour les trois SIP d'une comparaison des chiffres de fréquentation de l'ensemble de l'année 2010 et de l'année 2009.

Cette mesure est pour nous la mieux à même de livrer une photographie plus fidèle du niveau de fréquentation de ces nouvelles structures.

> Mise en place du PRS :

Peu de recul sur la mise en place de cette structure mais l'administration indique qu'elle est visiblement « sous alimentée »

Un abaissement des seuils de transmission des dossiers est à l'étude, ce qui pourrait avoir pour conséquence de vider les structures de proximité de la mission recouvrement de l'impôt alors que les chiffres de fréquentation montrent à quel point cet accueil fiscal est utile et nécessaire.

②Généralisation des règles de vie quotidienne dans les trésoreries au 1^{er} janvier 2011 :

Les trésoreries qui étaient en formule RTT sur 4,5 jours ont maintenu le dispositif.

Les règles de vie quotidienne (horaires variables) adoptées dans les trésoreries sont similaires à celles en application à la DDFIP et dans les SIP. (Voir détail dans le document disponible sur le site internet CGT FP 65)

Les nouvelles règles de vie quotidienne ont été adoptées à l'unanimité des membres du CTPD.

③ Questions diverses :

La CGT a demandé à ce que les points suivants soient débattus :

>La CGT a déposé un courrier destiné à M. Rambal (Directeur adjoint chargé du pilotage du réseau) au sujet des conditions de départ en retraite des mères de trois enfants et du peu de cas qui est fait par la Direction générale de leurs demandes de calcul de pensions.

➤ **La CGT a rappelé à la Direction que 5 recours de notation en CAP centrale avaient été déposés** et qu'il fallait à tout prix éviter les errements de l'année dernière qui avaient vu l'administration retarder de près de 2 mois la transmission des dossiers au niveau central.

La Direction a indiqué qu'elle veillerait à transmettre rapidement ces dossiers (dossiers qui seront tous transmis avec avis favorable de la Direction).

➤ **La CGT est revenue sur un engagement renouvelé par le Président du CTP lors des réunions du 26 mai 2010 et 6 décembre 2010 : la prise en compte de l'amplitude maximale du temps de travail journalier (10 H 45) lorsque les agents effectuent des stages d'une journée à Toulouse.**

La CGT a demandé à ce que cette règle soit rappelée et **APPLIQUEE** (ce qui n'a pas été le cas tout récemment dans la filière gestion publique) dans l'attente de la réunion du groupe de travail chargé d'examiner toutes les questions relatives à l'appréciation du temps de trajet et du temps de travail pendant les périodes de formation.

➤ **Conditions et règles de répartition de la prime campagne IR 2010 :**

La note DGFIP du 22 avril 2010 relative aux conditions d'attribution a été fournie par l'administration après la demande formulée par la CGT le 6 décembre dernier (note consultable sur le site CGT FP 65).

**Le montant global affecté au département a été en 2010 de 1 797 € contre un peu plus de 1500 € en 2009
29 agents en ont bénéficié en 2010 contre 21 en 2009.**

La CGT a pris acte du fait que la note DGFIP excluait d'opérer par « saupoudrage » dans la distribution de la prime ce qui, malgré les effets néfastes d'une telle politique, empêcherait aux chefs de service d'envisager une distribution à tous les agents des sites concernés.

Par contre, une répartition de même montant de prime aux agents choisis par le chef de service n'est nullement exclue. Quoiqu'il en soit, la CGT a dénoncé l'opacité de la procédure et a demandé à ce que la Direction fournisse la grille de lecture qu'elle applique pour établir sa sélection . **Le Président du CTP s'est engagé à fournir cette grille.** Affaire à suivre donc.

➤ **Déménagement de la trésorerie de Tarbes Municipale et de la DIRCOFI :**

Ce point a déjà fait l'objet de multiples interventions de la part de la CGT tant en CTP qu'en CHS.

La Direction a indiqué qu'elle organiserait une rencontre entre les agents, des représentants syndicaux au CHS, et des experts chargés des questions de sécurité (1 représentant de la Commission de Sécurité et 1 responsable du cabinet Veritas).

Dans un second temps une nouvelle réunion sera organisée entre la direction les agents, les représentants au CHS et l'Inspecteur Hygiène et Sécurité.

La CGT aurait souhaité une seule réunion avec tous les acteurs (y compris l'IHS) mais la Direction s'est refusé à donner une suite favorable à la demande.

La CGT a cependant obtenu qu'à l'issue de ces concertations un CHS extraordinaire puisse être organisé afin que des décisions puissent être prises en pleine connaissance de causes, étant entendu que l'un des principaux points d'achoppement reste celui du lieu d'installation de la caisse de la trésorerie de Tarbes Municipale.

De même la CGT a demandé à ce que la Direction demande à l'Inspecteur Hygiène et Sécurité un rapport sur l'aménagement du 3 ème étage du centre des Finances de Tarbes.

Rappelons à cet égard que la Direction s'était déjà engagée à le faire il y a 6 MOIS.

➤ **Situation des agents de la cellule informatique :**

La CGT a réitéré ses demandes du 6.12.2010 portant sur l'avenir, le dimensionnement, la composition de cette cellule et ses missions.

L'administration a été dans l'impossibilité d'apporter une quelconque précision, laissant ainsi les agents dans l'expectative et l'inquiétude.

La CGT a renouvelé sa revendication d'un maintien en l'état de la cellule informatique.

➤ **Situation de France Domaine :**

Interrogée par la CGT, la Direction a confirmé qu'aucun agent de catégorie A ne sera nommé à France Domaine . Ce service subit ainsi les répercussions de la décision directionnelle de suppression d'un évaluateur de catégorie B en juillet 2010.

Le retard dans les missions d'évaluation s'accumule et les agents sont de plus en plus inquiets sur l'avenir de leurs missions.

En effet, les travaux récents (15 décembre 2010) de la Commission des Finances mettent en lumière une volonté désormais clairement affichée de livrer la mission au secteur privé (pour plus de détails voir l'article du site CGT FP 65 sur la question). La CGT a remis en séance au Président du CTP le compte rendu du travail de la Commission des Finances ainsi que le rapport 2009 du Conseil de l'Immobilier de l'Etat.

➤ **La CGT a demandé que soit renouvelé et généralisé aux deux filières** l'opération de mise à disposition de matériel informatique issu du renouvellement récent effectué dans les services. (En 2009, 15 micro ordinateurs avaient été attribués à des agents au niveau de la gestion publique).

Vos représentants CGT présents au CTPD du 22.12.2010 :

Bernard Fourcade
José Navarro.